

COMPTE-RENDU REUNION CONSEIL DE QUARTIER

14 SEPTEMBRE 2015

Présents : 11

Nathalie NACEUR – présidente, Véronique SEVE, Jean-Claude MOLINIER, Antje AUBERT, Béatrice ORIOL, Perrine VIAL, Jean-Jacques VALLA, Ludovic RASTOUT, Eliane FORTINO, Juliane TOMAS, Gérard CHATAIGNON.

Excusés : 4

Dominique BACHER, Muriel BACHER, Robert GAY, Michel MATHIE

Lieu : salle du Puits

La rencontre commence par un tour de table pour se présenter car parmi les personnes présentes certaines ne se connaissent pas.

Rapidement, la conversation s'engage sur un problème de communication des mails. Certains n'avaient pas reçu la convocation pour cette réunion. D'autres n'ont même pas reçu le dernier compte-rendu. On a convenu qu'il fallait :

- Vérifier les adresses mails
- Limiter le nombre de destinataires
- Mettre en place des accusés de réception
- Ajouter l'ordre du jour dans la convocation.

La parole est donnée à ceux qui ont des remarques diverses :

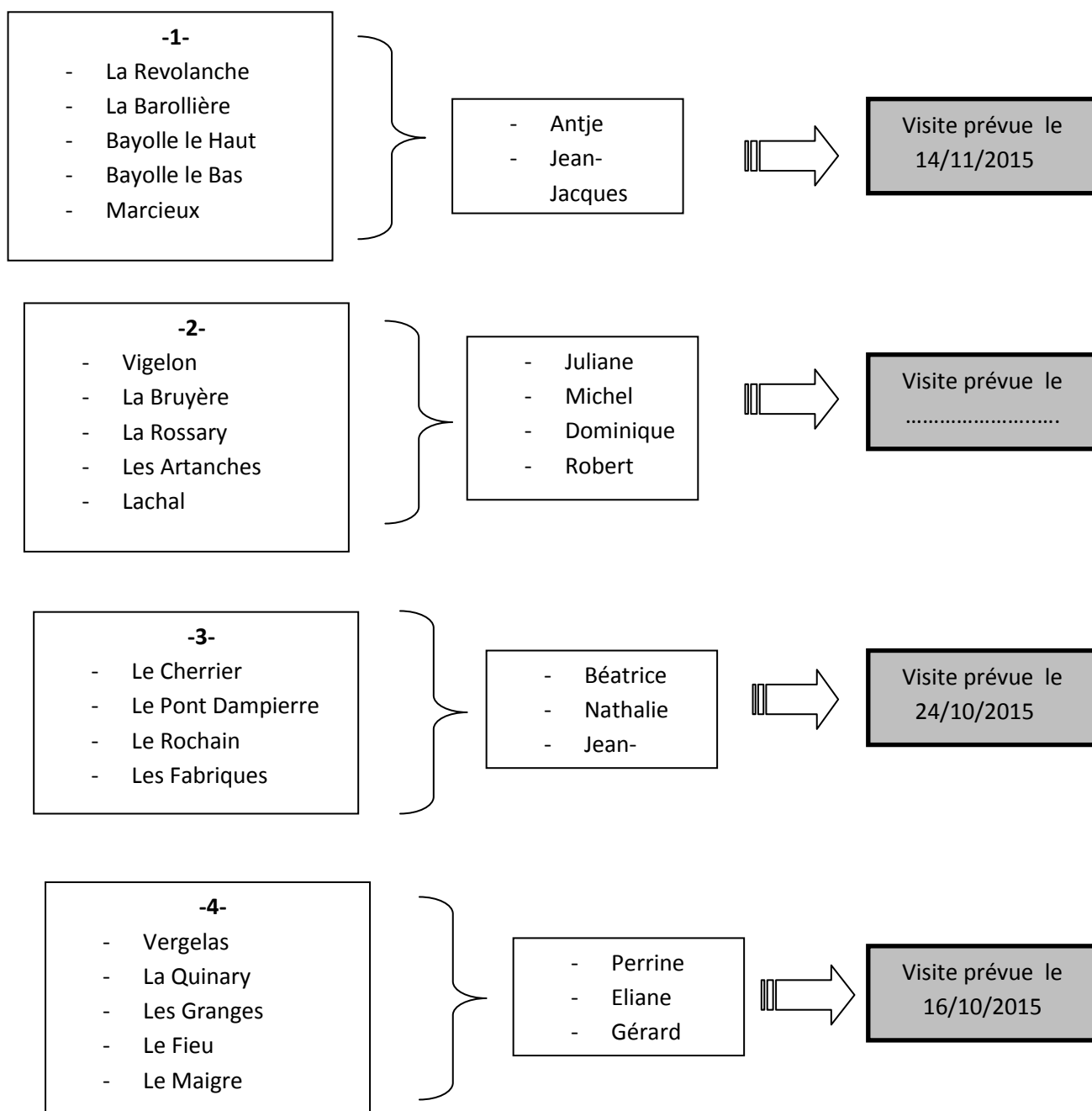
Perrine a participé à la réunion de la Commission enfance famille. La réunion pour accueillir les nouveaux arrivants se déroulera le vendredi 9/10/2015 à 20H au Family. Il serait bien qu'une personne du Conseil de Quartier vienne présenter le rôle du Conseil de quartier. Perrine attend de voir le compte-rendu de la Commission pour confirmer l'intervention du Conseil.

L'essentiel de la réunion a concerné le fonctionnement du Conseil de Quartier. En effet, il ne semble pas très pertinent que tout le groupe se retrouve dans les petits hameaux lors des rencontres car le nombre de conseillers est souvent supérieur aux nombres d'habitants, les rendez-vous plus difficiles à mettre en place, et des délais plus lourds. Perrine Vial expose son idée : d'une part, en divisant les conseillers en plusieurs groupes cela permettrait de recueillir les ressentiments des habitants plus souvent. D'autre part, on peut imaginer inviter les habitants de tous les hameaux tous les 18 mois pour « rendre des comptes » et pour qu'ils expriment leurs attentes du Conseil de quartier. L'ensemble des Conseillers présents décident de mettre en place cette idée. La difficile mobilisation des habitants pour une telle réunion est à nouveau évoquée. Peut-être qu'il faut demander, en amont, ce qu'attendent les habitants des Conseils de Quartier. Il est nécessaire aussi de diffuser

l'invitation sur plusieurs types de supports. Il est également proposé de distribuer dans les 2 mois le compte-rendu des visites dans les boîtes aux lettres.

Pour mettre en place ce fonctionnement, il faut commencer par constituer des petits groupes de 2 ou 3 personnes. Il y a 13 conseillers à répartir dans 4 zones. Un débat est lancé pour savoir si les référents doivent être originaires ou non du hameau qu'ils représentent. Pour : se sentir plus légitime pour défendre les intérêts de « son hameau ». Contre : risque d'être moins à l'écoute, avoir des préjugés, cela dépend des relations que l'on entretient avec ses voisins. Les deux élues référentes, Véronique Sève et Muriel Bacher participeront, selon leurs disponibilités, à certaines visites.

Ci-dessous, la répartition des hameaux avec des sous-divisions du Conseil de quartier ainsi que les premières dates de visites :



- Les visites se feront sous 12 mois
- La 1^{ère} visite se déroulera avant fin novembre 2015.
- L'ensemble des conseillers présente leurs visites aux autres conseillers le lundi 23/11/2015 à 20H dans la salle du Puits.
- Une réunion avec l'ensemble des habitants 6 mois après.

Juliane contactera Michel, Dominique et Robert pour organiser la 1^{ère} visite du petit groupe.

Une fois le sujet de l'organisation clos, Jean-Claude Molinier expose les problématiques rencontrées par les habitants du Moulin Dampierre :

- Une habitante du Moulin Dampierre qui a attiré l'attention de M. MOLINIER sur un affaissement localisé de la chaussée situé juste après le pont qui enjambe le Dorlay. Cette affaissement entraîne, de par la poussée de la route, un déplacement externe du mur de soutient. Il existe des caves voutées venant de la maison appartenant à M. et Mme Bally. Ces caves situées sous la chaussée auraient été atteintes et fragilisées lors de travaux de voirie (passage des canalisations eaux usées) il y a un bon nombre d'années. Cette habitante est d'autant plus inquiète que de gros engins agricoles et autres camions circulent régulièrement sur cette voie. Après avoir constaté cette affaissement et pris en compte le témoignage de cette voisine plus ancienne que lui dans ce hameau, M. MOLINIER pense qu'il serait souhaitable que le service compétent de la mairie vienne sur le site afin de constater les faits et d'en mesurer les conséquences éventuelles.
- Le chemin qui mène aux Garennes est aussi très dégradée avec de nombreux nids de poules. Le mur de soutènement est aussi fragilisé.

Pour ces deux problématiques, il est nécessaire de se rendre sur place et de faire des photographies.

Le présent compte-rendu sera transmis à la Présidente puis transmis aux élus référentes.